



Número de Révision: 003.2

Date de sortie: 07/16/2025

## 1. IDENTIFICATION

<b>Désignation de l'article:</b>	<b>LePage Extreme Gel Glue</b>	<b>Numéro IDH:</b>	2764485
<b>Type de produit/utilisation recommandée:</b>	Colle de contact		
<b>Restriction d'utilisation:</b>	Non identifié	<b>Région:</b>	Canada
<b>Raison sociale:</b>	<b>Votre contact:</b> Téléphone: +1 (905) 814-6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887(appel à frais virés) NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887(appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com		
Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3			

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

<b>ATTENTION:</b>	H227 - LIQUIDE COMBUSTIBLE. H317 - PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANÉE. H319 - PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX. H361 - SUSCEPTIBLE DE NUIRE A LA FERTILITE OU AU FŒTUS.
-------------------	--

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
LIQUIDE INFLAMMABLE	4
IRRITATION DES YEUX	2A
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
TOXICITE POUR LA REPRODUCTION	2

### PICTOGRAMME(S)



### Conseils de prudence

#### Prévention:

- P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
- P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- P210 - Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes. Interdiction de fumer.
- P261 - Évitez de respirer des brouillards/vapeurs.

Numéro IDH: 2764485

Nom du produit: LePage Extreme Gel Glue

<b>Intervention:</b>	<p>P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation.</p> <p>P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.</p> <p>P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.</p> <p>P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.</p> <p>P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P308+P313 - EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin.</p> <p>P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.</p> <p>P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.</p> <p>P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P370+P378 - En cas d'incendie : pour éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.</p>
<b>Stockage:</b>	P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.
<b>Élimination:</b>	P405 - Garder sous clef.
	P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

**Autres dangers** Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Siloxanes et silicones, methoxyvinyl	131298-48-1	5 - 10
Silice amorphe, fume, sans cristaux	112945-52-5	1 - 5
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine	1760-24-3	0.1 - 1
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	0.1 - 1
Méthanol	67-56-1	0.1 - 1
Sebacate de bis(2,2,6,6-tetraméthyl-4-piperidyle)	52829-07-9	0.1 - 1
1,8-diazabicyclo[5.4.0]undéc-7-ene	6674-22-2	0.1 - 1
bis(3-(triméthoxysilyl)propyl)amine	82985-35-1	0.1 - 1

\*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

#### Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

<b>Inhalation:</b>	Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.
<b>Contact avec la peau:</b>	Laver à l'eau savonneuse. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer les yeux à grande eau pendant au moins 5 minutes. Si l'irritation persiste consulter un médecin.

<b>Ingestion:</b>	Si la matière est ingérée, contacter aussitôt un médecin ou un centre anti-poison. Ne pas faire vomir.
<b>Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):</b>	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
<b>Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:</b>	Non disponible

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
<b>Agents extincteurs inappropriés:</b>	Non disponible
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Porter un équipement de sécurité. Utiliser un appareil respiratoire autonome.
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	Néant
<b>Produit ou gaz issus de la combustion:</b>	Emanations et fumées âcres. Oxydes de carbone. Dioxyde de silicium Oxyde de calcium.

## 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
<b>Méthodes de nettoyage:</b>	Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans un récipient fermé jusqu'au moment de son élimination.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation:</b>	Ne pas manipuler ni entreposer près d'une flamme nue ou d'une source de chaleur ou d'inflammation quelconque. Eviter tout contact prolongé ou répété avec la peau afin de minimiser tout risque de sensibilisation Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Porter des lunettes de protection, des gants et un vêtement de protection. Conserver hors de la portée des enfants.
<b>Stockage:</b>	Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation. Veiller à une ventilation adéquate.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Silice amorphe, fumee, sans cristaux	3 mg/m3 TWA particules alvéolaires 10 mg/m3 TWA particules inhalables	20 MPPCF TWA 0.8 mg/m3 TWA 50 MPPCF TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien
Silice amorphe, fumee, sans cristaux	10 mg/m3 TWA Poussière inhalable 3 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 3 mg/m3 TWA particules alvéolaires 10 mg/m3 TWA particules inhalables	20 MPPCF TWA 0.8 mg/m3 TWA 50 MPPCF TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien
Méthanol	200 ppm TWA (PEAU) 250 ppm STEL	200 ppm (260 mg/m3) PEL	Rien	Rien

**Remarques sur la conception des installations techniques:**

Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration des vapeurs sous les limites établies d'exposition.

**Protection respiratoire:**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Appareil respiratoire avec filtre combiné vapeurs/particules.

**Protection des yeux:**

Lunettes de sécurité. Ne pas porter de verres de contact.

**Protection de la peau:**

Gants étanches, résistants aux produits chimiques.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

<b>Etat physique:</b>	hautement visqueux, liquide
<b>Couleur:</b>	Incolore, Limpide
<b>Odeur:</b>	Inodore
<b>Seuil de détection d'odeur:</b>	Non disponible
<b>Valeur pH:</b>	Non applicable, Le produit est non soluble (dans l'eau)
<b>Pression de vapeur:</b>	0.14 hPa (20 °C (68°F))
<b>Point / zone d'ébullition:</b>	220 °C (428°F)
<b>Point/domaine de fusion:</b>	Non applicable, Le produit est un liquide.
<b>Densité/Densité relative::</b>	1.1740
<b>Densité de vapeur relative:</b>	20 °C Plus lourd que l'air
<b>Point d'éclair:</b>	68 - 72 °C (154.4 - 161.6 °F)
<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	0.16 % 1.4 %
<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	50 %
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non applicable
<b>Inflammabilité:</b>	Le produit n'est pas inflammable.
<b>Taux d'évaporation:</b>	Indéterminé
<b>Solubilité:</b>	partiellement soluble Eau
<b>Coefficient de partage (value logarithmique)::</b>	Indéterminé
<b>Teneur VOC:</b>	14.46 %; 131.60 g/l (en poids, calculées en utilisant la méthode de CARB; g / L moins d'eau, moins exemptions calculées en utilisant la méthode de SCAQMD)
<b>Viscosité dynamique:</b>	150,000 - 200,000 mpa.s
<b>Viscosité cinématique:</b>	68,000 mm2/s
<b>Caractéristiques de la particule:</b>	Non applicable, Le produit est un liquide.
<b>Température de décomposition:</b>	Non disponible

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité:</b>	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
<b>Réactions dangereuses:</b>	Ne se produira pas.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Oxydes de carbone. Libération lente de méthanol après exposition à l'humidité.
<b>Produits incompatibles:</b>	Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.
<b>Réactivité:</b>	Non disponible
<b>Conditions à éviter:</b>	Sources directes de chaleur. Ne pas congeler. L'humidité

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition probables:** Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

### Effets potentiels sur la santé

<b>Inhalation:</b>	Peut être nocif si inhalé. Du méthanol est dégagé lors de l'application et du durcissement, ce qui peut affecter le système nerveux et causer des étourdissements, des maux de tête ou des nausées.
<b>Contact avec la peau:</b>	Le contact répété ou prolongé avec la peau peut entraîner une sensibilisation allergique. Personnes avec une réactions précédentes allergiques aux amines devraient éviter contact avec le produit
<b>Contact avec les yeux:</b>	Le contact avec le produit non durci peut irriter les yeux. Les vapeurs peuvent aussi irriter les yeux.
<b>Ingestion:</b>	Peut être nocif si avalé.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Siloxanes et silicones, methoxyvinyl	Rien
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	Rien
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 1.49 - < 2.44 mg/l
Triméthoxyvinylsilane	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 2773 ppm
Méthanol	Oral LD50 (Rat) = 5,628 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 7,300 mg/kg Oral LD50 (Lapin) = 14.4 g/kg Dermal LD50 (Lapin) = 15,800 mg/kg
Sebacate de bis(2,2,6,6-tetraméthyl-4-piperidyle)	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 500 mg/m3
1,8-diazabicyclo[5.4.0]undéc-7-ène	Rien
bis(3-(triméthoxysilyl)propyl)amine	Rien

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Siloxanes et silicones, methoxyvinyl			
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	Poussières nuisibles		
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine	Irritant	Allergène	
Triméthoxyvinylsilane	Irritant	Allergène	
Méthanol	Irritant		Yeux Métabolique Système nerveux
Sebacate de bis(2,2,6,6-tetraméthyl-4-piperidyle)			
1,8-diazabicyclo[5.4.0]undéc-7-ène			
bis(3-(triméthoxysilyl)propyl)amine	Irritant	Allergène	

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Siloxanes et silicones, methoxyvinyl	Non	Non	Non
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	Non	Non	Non
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine	Non	Non	Non
Triméthoxyvinylsilane	Non	Non	Non
Méthanol	Non	Non	Non
Sebacate de bis(2,2,6,6-tetraméthyl-4-piperidyle)	Non	Non	Non
1,8-diazabicyclo[5.4.0]undéc-7-ène	Non	Non	Non
bis(3-(triméthoxysilyl)propyl)amine	Non	Non	Non

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

**Méthode de rejet recommandée:** Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

#### Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

#### Transport aérien (ICAO/IATA)

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

#### Transport maritime (IMO/IMDG)

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

#### Information sur la réglementation Canadienne

**Statut LCPE LIS/LES:** Contient une ou plusieurs composantes répertoriées dans la liste des matières non nationales (NDSL). Toutes les autres composantes sont répertoriés ou exemptes de la liste des matières nationales. Les composantes répertoriées dans la NDSL doivent être tracées par tous les importateurs Canadiens inscrits, tel qu'exigé par Environnement Canada. Elles peuvent être importées au Canada en quantités limitées. Le service des affaires réglementaires pourra fournir des renseignements additionnels.

#### Information sur la réglementation des Etats Unis

**État de l'inventaire TSCA 8 (b):** Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exemptés d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

### 16. AUTRES INFORMATIONS

**Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:**  
Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la version précédente à la ou aux sections : 2,3,9,11

**Préparé par:** Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

**Date de sortie:** 07/16/2025

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.